

# Program mation et AMO pour le projet de redynam isation de centre bourg à Courléon dans le cadre du dispositif « villages d'avenir » - Tiers lieu



Courléon  
(49)

**Maître d'ouvrage :** Commune de Retiers

## Mission :

- Etudes préalable, diagnostic et définition des besoins
- Faisabilité et scénarios
- Programme général et technique détaillé
- AMO choix du concepteur

**Avancement :** En cours

## Coordonnées du maître d'ouvrage :

Véronique CLAIRMONT  
Secrétaire générale  
02 41 59 80 40  
mairie@courleon.fr

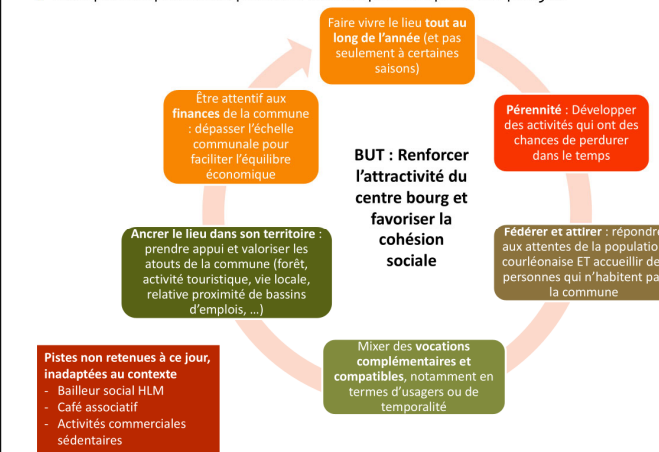
## objectifs de la mission

Petite commune de 146 habitants située à l'extrémité du département du Maine et Loire, la commune de Courléon est plutôt vieillissante et présente une tendance démographique à la baisse. Elle ne présente plus de commerces, mais bénéficie de la présence, une fois par semaine, de commerces ambulants.

Dans le cadre du dispositif « villages d'Avenir », la commune a construit sa stratégie pour répondre aux besoins de la population et dynamiser son cœur de bourg.

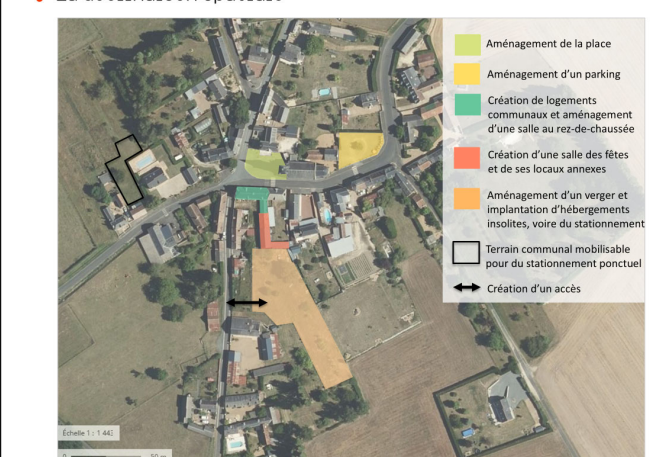
Ainsi, l'ancien café-restaurant (ainsi que de l'ancien atelier de menuiserie), acquis par la commune et situé sur la place centrale du bourg est le cœur du projet communal. La transformation du bâtiment en logement et tiers lieu et le réaménagement et végétalisation de la place constituent les axes prioritaires de cette stratégie de redynamisation.

## Les principes : les piliers et les partis pris du projet



CÉRUR

## La déclinaison spatiale



CÉRUR